

RATP

Note générale n° 5620 du 12 décembre 2005NOR : *EQU0510441N*

Conformément au principe d'alternance mis en place à la création des deux départements MTS et MES, M. Serge Lagrange, directeur du département Métro Transport et Services, est désigné comme chef de l'établissement CDEP METRO pour un an, à compter du 1^{er} janvier 2006.

La présidente-directrice générale